

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SAKRONICS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.
Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

Mathieu

GAZETTE DE LIÈGE.

EXTERIEUR. ESPAGNE.

Madrid, le 30 septembre. — Une ordonnance prescrit à tous les habitans de Madrid d'illuminer leurs maisons dans la soirée du 1^{er} octobre, anniversaire de la délivrance de S. M. Il sera chanté une messe solennelle et un *Te Deum* dans les principales églises de cette capitale.

La Gazette rapporte différentes condamnations prononcées par la commission militaire exécutive de Navarre, contre un grand nombre de personnes, coupables d'avoir troublé l'ordre public.

Deux sous-officiers du régiment de chasseurs *Reina-Amalia*, ont été fusillés par derrière, pour avoir tenté de rétablir un autre système de gouvernement que celui qui nous régit, et avoir, dans l'ivresse, laissé échapper quelques paroles contre le roi.

Un individu, nommé Thomas Saez, a subi aujourd'hui la même peine: il était accusé de s'être mis à la tête de l'attroupement qui s'est formé dernièrement à Tarazona.

Les ministres et ambassadeurs étrangers sont partis aujourd'hui pour l'Escorial.

Barcelonne, le 29 septembre. — La police vient de donner l'ordre de sortir de Barcelonne dans le délai de 24 heures, à un grand nombre de personnes émigrées loin de Lérida et de Banga. Il est à craindre que cette mesure n'ait des suites déplorables pour ces infortunés; car, d'après les nouvelles que nous recevons de divers points de la province, l'exaltation contre les *negros* est toujours la même, et il arrive chaque jour des scènes déplorables. Quelques excès commis à Hix par la populace ont obligé le gouverneur de Tortose d'y envoyer des troupes pour rétablir l'ordre et la tranquillité.

— La junte de purification pour les professeurs et les étudiants s'est installée. Quatre personnes différentes ont refusé l'emploi de secrétaire; enfin le choix est tombé sur un prêtre qui est le confident de M. Avella.

ANGLETERRE.

Londres, le 6 octobre. — Le *Courrier* revient sur le départ d'une expédition française destinée pour l'Amérique et prétendument pour St-Domingue; il ne croit plus que cette nouvelle puisse être aujourd'hui révoquée en doute (*) d'après la lettre suivante, dont l'auteur est un membre de la chambre des députés, qui a des relations avec le ministère. Le *Courrier* observe toutefois qu'il n'a pas d'autre garantie de l'exactitude de son contenu. Voici cette lettre:

« Aussitôt après le renvoi des commissaires d'Haïti, qui avaient été envoyés en France pour négocier la reconnaissance de St-Domingue comme état indépendant, le gouvernement français donna l'ordre de préparer une expédition contre cette île. Quatre mille hommes qui en faisaient partie, furent dirigés sur Brest, où ils s'embarquèrent le 28 août. L'expédition mit alors à la voile, pour rallier l'amiral Duperré à la hauteur de la Martinique, où un renfort de troupes réunies sur ce point depuis plusieurs mois, doit être embarqué, afin de se porter en masse sur St-Domingue. En touchant terre dans cette île, le plan n'était pas d'entreprendre d'abord rien de décisif, les forces employées n'étant pas assez considérables pour le permettre, mais de prendre possession de quelques points fortifiés sur la partie la plus salubre de la côte, d'y ajouter de nouveaux ouvrages, et d'entrer alors en négociation avec quelques-uns des chefs, dont plusieurs sont encore attachés à la France. En cas de non-succès de la part des négociateurs, de puissans renforts seraient arrivés de France, et les hostilités auraient immédiatement commencé, pendant que la flotte aurait effectué le blocus le plus strict des principaux ports de l'île. Communication de cet armement ayant été faite au cabinet britannique, il reconnut pleinement le droit de la France sur ses colonies. On dit même que le voyage d'un certain lord (H-by) à Paris, il y a quelques mois, avait certains rapports avec cette affaire. Quant à l'Espagne, qui réclame aussi sa part à St-Domingue, on assure très-formellement qu'elle agira de concert avec la France, et que, probablement, elle étendra ses vues sur le golfe du Mexique. »

De son côté le *Globe and Traveller* dit avoir des lettres de St-Domingue, du 15 août, qui ne contiennent pas un seul fait digne d'attention.

— Le très honorable M. Stanford Canning est de retour d'un petit voyage qu'il vient de faire dans les Pays-Bas, et non de St.-Petersbourg, où quelques-uns de nos confrères l'avaient envoyé avant le tems auquel sa présence sera nécessaire dans la capitale de Russie, pour l'objet spécial dont il doit y être chargé.

(*) Nous avons déjà expliqué ce mouvement de troupes: il n'y a de vrai que ce que nous avons dit. [Note de l'Étoile.] (V. notre n° 167 art. Paris.)

Pendant son séjour à Dublin, M. Canning a visité les principaux établissemens publics. L'hospice des Enfans Trouvés attira particulièrement son attention, il l'examina avec le plus grand détail. Environ douze cents enfans étaient à diner, et ce n'est point sans surprise qu'il apprit que plus de six mille enfans étaient en nourrice, ce qui forme un total de plus de sept mille enfans sans parens avoués, et cela dans une capitale du second ordre!

— On avait assuré hier que M. Hurtado, le commissaire colombien avait été renvoyé de Paris, par ordre du gouvernement français. Cette assertion est démentie sur autorité. M. Hurtado qui de retour ici, n'a visité Paris que pour des affaires particulières, et son retour à Londres n'a rien de commun avec la politique. M. Ravanga est retourné à Paris où il séjournera pendant quelques tems, avant de se rendre à Guerezney, afin de s'y embarquer pour la Colombie.

— Il paraît, d'après le rapport de la gazette d'hier soir, que le roi des Ashantées s'était avancé avec 18 mille hommes, dans l'intention de détruire l'établissement anglais, et quelques jours avant l'attaque, il avait envoyé le message insultant dont la teneur suit: *Si vos murs ne sont pas assez élevés, élevez-les davantage; s'ils ne sont pas assez garnis de canons, débarquez ceux de vos bâtimens de guerre. Tout cela ne m'empêchera pas de jeter les canons et le château dans la mer. Pour se venger de sa défaite qui paraît avoir été complète, le roi a fait décapiter quatre de ses chefs qui avaient déserté et qu'il avait repris. Les Fantis, auxiliaires des Anglais, se sont bien conduits; ils ont perdu environ 550 hommes en tués et blessés.*

(Correspondance particulière du Constitutionnel.)

Les mesures loyales et généreuses adoptées par S. M. Charles X fixent beaucoup ici l'attention publique, et contribuent à entretenir de flatteuses espérances pour le repos de l'Europe. On croit que le nouveau roi ne tardera pas à proclamer une amnistie très-étendue; le gouvernement français offrira ainsi une nouvelle preuve de sa force et de sa stabilité; les traces des dernières oscillations politiques disparaîtront entièrement, et S. M. Charles X aura la gloire d'avoir consacré d'une manière solennelle l'application effective de la maxime *union et oubli*, indiquée d'abord dans l'art. 11 de la charte constitutionnelle, et rappelée ensuite au souvenir des Français par un prince auguste.

Le gouvernement britannique a pris des mesures pour éviter dorénavant toute espèce de retard dans le paiement régulier, et à des époques fixes, de la pension qu'il a accordée, à titre de secours, aux réfugiés espagnols.

Des considérations de convenance politique n'ayant pu permettre au même gouvernement de prendre directement une mesure analogue en faveur des réfugiés italiens, on a organisé, pour remplir le même objet, un comité anglais nombreux, composé d'hommes les plus distingués de tous les rangs, parmi lesquels on compte plusieurs membres du parlement.

Le lord-maire de la ville de Londres, lord Nugent, l'alderman Wood, M. Bowring et le général Pépé ont pris particulièrement une part très-active pour provoquer et faciliter l'organisation de ce comité en faveur des réfugiés italiens. On aime à croire que ce nouveau témoignage d'intérêt, de protection honorable et de bienveillance, que les réfugiés italiens viennent de recevoir en Angleterre, sera apprécié au-delà des Alpes, et contribuera peut-être à rapprocher, sous les auspices du prince de Carignan, héritier présomptif de la couronne de Sardaigne, l'époque du dénouement général que l'on prévoit depuis long-tems.

AFFAIRES DE GRÈCE.

L'*Observateur-Autrichien* publie, sous la date de Constantinople, le 10 septembre, les nouvelles ci-après:

L'expédition contre Samos a complètement échoué. Les rapports reçus des consuls de Smyrne contiennent les faits ci-dessous:

Le capitain pacha était le 10 août devant Samos. Le 11, il parut avec une partie de sa flotte devant les Colonnes (ruines du temple de Junon), à la pointe méridionale de l'île, et bombarda sans succès un château qui y est situé et qui a été récemment fortifié. Ses bâtimens de transport étaient dans le détroit (Bogas) qui sépare Samos de l'Asie-Mineure, pour prendre à leur bord les troupes rassemblées à Ephesus, Echelle-Neuve, etc. Le 11, un transport de 4000 hommes rencontra au nord de l'île une division de bâtimens grecs, qui l'attaquèrent et le mirent en désordre. Deux ou trois bâtimens turcs furent perdus, les autres se jetèrent sur la côte d'Asie.

A la suite de cette première tentative de débarquement, qui fut aussi la dernière, toute l'expédition se transforma en une série d'affaires navales, ou plutôt de manœuvres maritimes qui se renouvelèrent tous les jours depuis le 12 jusqu'au 17. Les Hydriotes et les Spezziotes s'étaient mis, depuis le 12, avec environ 30 bâtimens, qui furent ensuite renforcés par dix autres, en possession d'une baie sur la côte d'Asie, au nord du cap Santa-Marina, où était la flotte turque, et

par-là étaient en état de pouvoir, de ce point important, pour la communication entre les deux côtes, faire échouer tout transport de troupes.

Comme le capitain-pacha ne les avait point empêchés de pénétrer dans le détroit, il ne lui resta d'autre parti à prendre que de les chasser de leur position avantageuse. Pour y parvenir, il fit canonner vivement, le 12, le 13 et le 16, les bâtimens grecs; mais ces canonnades n'amènèrent aucun résultat, parce que la crainte des brûlots dans un canal étroit tenait toujours la flotte turque à une grande éloignement de la flotte ennemie. Le 17 août, une grande attaque devait enfin avoir lieu; mais les grecs réussirent cette fois à s'approcher de la flotte turque avec six brûlots, et le résultat fut que 3 bâtimens de cette flotte, une frégate turque de 54, une corvette de Tripoli, de 48, et un brick tunisien, de 20 canons, sautèrent en l'air avec environ 2000 hommes.

Le capitain-pacha resta encore, il est vrai, dans sa position au cap de Santa-Marina; mais comme il avait encore moins d'espoir que précédemment d'opérer un débarquement, il quitta, le 20, les parages de Samos, et se rendit sans obstacle dans le golfe Stanko Cos. Immédiatement après ces événemens, les troupes rassemblées sur la côte d'Asie se sont pour la plus grande partie dissoutes.

Les rapports que les insurgés ont publiés sur les actions navales devant Samos, s'accordent pour les principaux points avec les nouvelles ci-dessus. Voici un extrait de ces rapports.

Extrait d'une lettre du vice-amiral Sachhuri, en date du port Dar-Bogas le 1er. (13) août.

« Le 30 juillet (11 août), 40 bâtimens ennemis, ayant des troupes à bord, firent mine de vouloir aborder la partie de l'île de Samos, qui porte le nom de Carlovassi. Nous les rencontrâmes faisant voile au-dessus de Samos, nous les poursuivîmes, leur coulâmes à fond deux bâtimens, et nous nous emparâmes de deux autres. Le reste prit la fuite, et gagna la côte voisine de l'Asie-Mineure.

« Hier (12 août), nous arrivâmes à Dar-Bogas, et nous jettâmes l'ancre dans ce port. La flotte ennemie commandée par Topal-pacha, et consistant en 18 grands bâtimens et plus de 100 petits, était à l'ancre derrière le cap St-Marina, vraisemblablement dans le dessein de prendre à bord, pendant la journée d'hier, une partie des troupes campées sur les côtes de l'Asie-Mineure, et de les transporter à Samos. Dès que l'ennemi nous aperçut, les 18 grands bâtimens firent, vers 7 heures, voile contre nous, et tirèrent sur nous. Mais cette attaque n'ébranla en aucune manière le courage des nôtres, et deux brûlots qui se portèrent contre l'aide droite de l'ennemi suffirent pour mettre la flotte turque en fuite.

« Aujourd'hui, à la même heure, l'escadre ennemie s'est approchée de nouveau, et a recommencé son feu contre nous; mais nos brûlots l'ont encore mise en fuite, sans que notre division ait été dans le cas de lever l'ancre.

« Nous jugeons nécessaire de garder ce point dans le Bogas comme le plus dangereux pour Samos, et d'observer les mouvemens de l'ennemi. Mais comme il a rassemblé des forces considérables, nous ne l'attaquerons pas avant d'avoir opéré notre jonction avec la division Spezziole, dont il ne se trouve auprès de nous qu'un seul bâtiment avec un brûlot, de sorte que notre flotille dans ces eaux n'est maintenant que de 26 voiles.

« Le 4 (16) août, neuf bâtimens Spezzioles et un Ipsariote se sont joints à nous; il s'est engagé avec les Turcs une affaire assez sérieuse, où les nôtres ont remporté la victoire, la flotte turque a été mise en fuite.

« La journée du 5 (17) a été témoin d'un nouveau triomphe pour la Grèce. Cette petite division grecque a livré bataille à l'escadre turque si supérieure en forces, et par le moyen de 6 brûlots lancés en pleine mer entre le cap St-Marina et les Colannes elle a détruit une frégate de 54, une autre de 48, et un brick de 20 canons. Il a péri plus de 2000 ennemis dans cette affaire.

« Il se trouvait à bord du brick incendié un pacha de Tunis avec sa famille; il s'est jeté à la mer, avant que le bâtiment sautât, l'équipage d'une barque Spezziole l'a retiré vivant des flots et l'a fait prisonnier.

« Les braves conducteurs des brûlots, ainsi que les capitaines Canaris, d'Ipsara, D. Tsapeli, G. Vatikioti, D. Rafelia, et Rombotsi d'Hydra, et Lazar de Spezzia, se sont distingués dans cette journée de la manière la plus glorieuse. »

Le rapport que le vice-amiral grec a fait sur le combat naval du 5 (17) août, contient en substance ce qui suit :

« Après les deux premières escarmouches avec l'ennemi, dans lesquelles nous l'avons repoussé, et dont nous avons fait le rapport le 1er (13) août, l'escadre ennemie, composée de 22 bâtimens, nous a attaqués hier pour la troisième fois. La canonnade commença dès quatre heures du matin; les frégates, les corvettes et tous les autres grands bâtimens s'approchèrent d'abord de nous; les bricks, les goëlettes et les galiotes suivirent cet exemple. Nos brûlots n'étant pas encore prêts, nous ne fîmes voile contre les Turcs qu'avec 16 bâtimens Hydriotes et Spezzioles, qui venaient d'arriver avec un de leurs brûlots, et un autre du capitaine Canari. La canonnade fut très-vive des deux côtés; l'ordre de bataille observé par nos Hydriotes et nos Spezzioles fut très-régulier, jusqu'à ce que nos brûlots lancés contre l'ennemi, l'eussent repoussé beaucoup plus loin que dans les deux journées précédentes. On peut s'imaginer à quel point ce succès anima le courage des nôtres, et abattit celui de l'ennemi, particulièrement des troupes de débarquement, qui couvraient toutes les hauteurs de la côte d'Asie vis-à-vis de nous, et qui devaient voir la fuite de leur escadre.

Mais une autre victoire encore plus brillante était réservée à la flotte grecque. Ce matin, nous avons vu l'ennemi, secondé par un vent favorable, faire voile de nouveau contre nous. Après avoir préparé tous nos brûlots, nous les avons fait avancer avec plusieurs bâtimens hydriotes et spezzioles, et vers quatre heures du matin, le brûlot du capitaine Démétrius Tsapeli s'est approché d'une frégate de premier rang de 16 canons sur chaque bord, et l'a jointe près du cap Santa-Marina. Un vent frais qui s'est élevé dans ce moment, et le secours de plusieurs barques qui ont pris la frégate à la remorque, l'ont sauvée cette fois du danger qui la menaçait, et le brûlot s'est consumé seul. Néanmoins, cela a donné le tems à notre brave et habile capitaine Canari d'accrocher la frégate avec son brûlot, et d'y mettre le feu vers cinq heures du matin. Les flammes ont gagné bientôt le magasin à poudre, et la frégate a sauté en l'air. Cette explosion a fait périr, non-seulement les matelots et les soldats qui se trouvaient à bord de ce bâtiment, au nombre de 600, mais encore beaucoup d'autres Turcs qui étaient sur les côtes et les hauteurs voisines, et en outre détruit 15 à 20 bâtimens qui se trouvaient tout près de là pour transporter les troupes à Samos.

A neuf heures du matin, le capitaine Vasilioti s'est approché d'un brick tunisien, lui a attaché son brûlot, et l'a incendié en très peu de tems.

Vers onze heures, le capitaine Rafelia s'est dirigé contre une grande corvette de Tripoli, et a lancé contre elle son brûlot, tandis qu'un brûlot attaqué d'un autre côté, y a mis le feu et l'a détruite. En même tems, le capitaine Rombotsi s'était approché d'une autre frégate.

et avait lâché son brûlot contre elle; mais favorisée par le vent, et à l'aide de plusieurs barques qui l'ont remorquée, elle a réussi à se sauver. Le brûlot s'est consumé; il aurait détruit un brick qui se trouvait sur son chemin, s'il ne s'était occupé de préférence de la poursuite de la frégate, ce qui fait honneur à sa bravoure.

La perte que les Turcs ont éprouvée par la destruction de ces trois bâtimens, et de plusieurs autres plus petits, doit monter à environ 2000 hommes.

Notre perte ne consiste qu'en deux hommes tués sur le brûlot ipsariote du capitaine Canari, et un sur le brûlot du capitaine Rombotsi. Le capitaine Tsapeli a une brûlure au visage.

Smyrne, le 21 août. — M. Casimir Dejean, qui a géré pendant deux ans environ le vice-consulat d'Athènes, est arrivé ces jours-ci dans notre ville, dit le journal turc le *Smyrniën*.

Nous tenons de M. Casimir Dejean quelques détails sur le général Ulysse que nous avons crus assez intéressans pour devoir les transmettre à nos lecteurs afin de leur donner une idée du gouvernement de l'Attique, de la Béotie et de la Phocide.

Ulysse, vulgairement appelée Odyssee, est fils d'un ancien chef des Armatolis, corps composé de gens armés qui, depuis long-tems avaient secoué le joug du Grand-Seigneur et ne suivaient d'autres lois que celles que leur indiquaient et leur sûreté et leur intérêt personnel, et qui violaient par conséquent les droits les plus sacrés pour satisfaire leur cupidité. Odyssee entra de bonne heure au service d'Ali-Pacha, il fut un de ses pages. Odyssee excellait à la course dans sa jeunesse; il pouvait devancer un cheval au galop. Aujourd'hui, quoique âgé environ de 40 ans, il est encore très-léger. Ali-Pacha lui donna d'abord le commandement d'un régiment d'Albanais, puis le chargea de défendre la Phocide contre les voleurs du mont Parnasse, qui y faisaient souvent des incursions. Pour comble de faveur, Ali-Pacha lui fit épouser une femme de son harem, avec une dot de 200,000 piastres. Odyssee gouvernait la Livadie quand la Grèce se souleva. Il ne tarda pas à prendre parti pour la cause de la liberté; mais, pendant assez long-tems, ce fut d'une manière peu active; jusqu'à ce que les Athéniens qui venaient de s'emparer de l'Acropolis, le reconquirent pour leur chef. Les Athéniens se disputaient entre eux le commandement de la citadelle. Ils ne voulaient pas l'accorder à Ipsilanti, qui, en général, jouit de peu de considération; ils préférèrent un homme dont le nom et le courage n'étaient pas sans éclat. Odyssee ne tarda pas à arriver à Athènes, précédé de sa réputation et accompagné de 200 soldats. Il fut reçu d'une manière distinguée; les portes de la citadelle lui furent ouvertes; il y établit sa garnison, et devint le seul maître de l'Acropolis. Son autorité s'étend aujourd'hui depuis l'Attique jusqu'aux confins de la Thessalie. Odyssee n'exerce aucune influence politique en Morée, et il n'entretient presque aucun rapport avec le gouvernement provisoire de la Grèce, qui, cependant, l'estime, et fait grand cas de son courage. Odyssee gouverne assez despotiquement, sans aucune responsabilité, l'Attique, la Béotie et la Phocide. Lorsqu'il part d'Athènes, il laisse ses pouvoirs à son lieutenant Goura, qui est un soldat courageux, mais grossier et sans nuls moyens.

Odyssee est un homme de belle-taille, très-bien fait, des yeux extrêmement vifs, des traits réguliers, de très-longues moustaches, ayant une physionomie où se peignent le courage et la férocité, la finesse et la fourberie. Il est habillé à l'albanaise; sa tenue est très-simple, quelquefois même négligée. Ses manières sont affables, son langage est poli, sa conversation spirituelle. Dans la colère ses traits se contractent d'une manière affreuse. Ami des arts, des sciences et de l'instruction, Odyssee fait travailler sans relâche les Musulmans à des feuilles, organise un muséum d'antiquités, et visite souvent l'école d'enseignement mutuel qui se trouve à Athènes. Il traite avec douceur les prisonniers qui sont en son pouvoir, et même favorise leur rachat. C'est à Odyssee que M. Dejean doit d'avoir pu embarquer une quarantaine de Musulmans Athéniens qu'il avait rachetés de l'esclavage, et qu'il tenait enfermés dans le consulat. Les Athéniens s'opposaient vivement à leur départ; Odyssee trouva le moyen de les faire partir de nuit. Il envoya 4 hommes de sa garde au consulat, vers minuit, pour prendre ces infortunés. Le géant accompagnait cette troupe de femmes, d'enfants, de vieillards, à qui la crainte et l'espoir semblaient donner des forces pour hâter leur arrivée au bâtiment de guerre qui les attendait à Salamine. Leurs trames firent bien vives, lorsqu'au milieu de la route 12 brigands armés se présentèrent et menacèrent de les massacrer; mais M. Dejean et l'escorte firent bonne contenance, les assaillans se retirèrent, et l'on arriva heureusement à bord. Le moment de la séparation présenta le spectacle le plus touchant. Ces infortunés délivrés définitivement de l'esclavage, de la mort même se précipitèrent aux pieds de M. Dejean, les arrosent de larmes, et pendant plus d'une demi-heure poussent des cris: Adieu notre père, notre libérateur; adieu généreux Français, adieu... M. Dejean fut obligé de s'arracher à cette scène trop attendrissante. Odyssee a bien approvisionné l'Acropolis, cette citadelle peut soutenir un long blocus. Malgré l'activité du général grec, des partis musulmans venant de Négrepont infestent l'Attique, courant çà et là, ils pillent, ils massacrent. On peut rarement les atteindre, parce que les Athéniens n'ont pas de cavalerie.

PRUSSE.

— La GAZETTE D'ETAT contient l'article ci-après: « Les nouvelles que le Correspondant impartial de Hambourg donne dans ses Nos. 151 et 152, sous la rubrique de Brandebourg les 18 et 23 septembre, sur la prochaine suppression d'autorités publiques, la diminution des appointemens et la démission donnée à des employés de l'état, contiennent pour la plus grande partie des données inexactes puisées dans des communications faites sans autorisation, et même des assertions dénuées de fondement.

« Ce qu'il y a seulement de vrai, c'est qu'on a en vue et qu'on prépare des mesures générales pour introduire dans l'administration de l'état des réglemens économiques devenus nécessaires. Mais ces mesures ne sont point encore mûres pour l'exécution, et de quelque manière qu'elles soient réglées, on peut compter, d'après la bonté paternelle du roi, qu'elles seront exécutées qu'avec ménagement, et avec cette équité dont les fonctionnaires d'état prussiens n'ont pas moins à se louer que tous les autres sujets de sa monarchie. »

FRANCE.

Paris, le 10 octobre. — Le roi a reçu ce matin, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, les félicitations respectueuses des princes et princesses de sa famille et du sang; S. M. est entrée dans sa 68e. année.

— L'Ami de la religion et du roi confirme aujourd'hui que l'absence du clergé au transport du corps de Louis XVIII à Saint-Denis provient du malentendu que nous avons rapporté hier. Le clergé de Paris ne pouvait, dit ce journal, prendre place dans le cortège sans y être appelé, et, s'il l'eût été, il n'aurait assurément pas manqué de remplir un devoir aussi sacré pour le cœur et pour la conscience.

— M. le duc de Béja (l'infant don Miguel), est arrivé à Châlons le 5 octobre, avec une suite nombreuse. Pendant qu'on préparait son déjeuner, S. A. R. s'est rendue à Notre-Dame et à la cathédrale. En sortant de ces églises, elle a fait

de riches aumônes aux pauvres qui se trouvaient sur son passage. Ce prince a continué sa route pour Vienne.

— L'appel de M. Roumage sera porté devant la cour royale, présidée par M. Dupaty, le jeudi 28 de ce mois.

— On parle beaucoup de la publication prochaine d'un ouvrage qui ne peut manquer d'exciter vivement la curiosité. C'est la traduction en vers libres par M. Lemercier, de l'Académie française, des chants héroïques des soldats et matelots grecs. Une partie des bénéfices est destinée à soulager les victimes de la guerre que soutiennent les Grecs contre les Turcs.

— Dans la soirée du 24 du mois dernier, Mme. de Saint-Ange, veuve du traducteur des *Métamorphoses d'Ovide*, a été assassinée à Essone, dans la maison de son gendre. Les soupçons planent sur un ancien boucher que la police fait rechercher avec activité.

— Un événement des plus déplorables est arrivé le 3 de ce mois, à trois heures de l'après-midi, dans le département de l'Ain.

M. L..., fils, jeune médecin de Thoissey, marié depuis quinze jours avec une jeune veuve fort riche, de Villiers (Rhône), revenait de chez lui avec son épouse et sa sœur dans une voiture attelée d'un cheval, et se rendait à Villiers. Arrivés à Saint-Romain, il fallut passer la Saône dans une barque. M. L... eut l'imprudence de ne pas faire descendre ces dames et de rester lui-même sur le siège. Le cheval sentant les premiers mouvements de la barque prit peur et pouvait à peine être contenu par M. L..., qui était toujours sur le siège. Se sentant donner un coup de fouet, le cheval s'élança et entraîna la voiture dans la rivière. Les deux dames ont péri, malgré les prompts secours qu'on leur a portés. M. L... a été retiré de l'eau une demi-heure après encore vivant, mais on désespère de sa vie.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 12 octobre. — S. M. a confirmé un grand nombre de nominations, faites par le gouverneur-général des Indes, pour le service militaire, ainsi que pour celui de santé.

— S. Exc. M. Abruc de Lima, ministre plénipotentiaire de Portugal près S. M. le roi des Pays-Bas, venant de Francfort, est arrivé hier en cette résidence; S. Exc. est descendue hôtel de Flandre.

— M. Simon Dekker, contre-amiral au service des Pays-Bas, est mort le 30 septembre à Bergen (Hollande septentrionale), à l'âge de 67 ans.

LIÈGE, LE 13 OCTOBRE.

On apprend de Nimègue que S. M. le roi y était attendu hier, et devait ce matin à trois heures continuer sa route vers Maestricht.

— On nous mande de Wurtzbourg que la société des naturalistes et médecins allemands qui se réunissent annuellement pour se communiquer les résultats de leurs recherches, s'est assemblée cette année à Wurtzbourg. Aux séances des 18, 19, 20 et 21 septembre, un grand nombre de savants et professeurs des universités de Jéna, de Berlin, de Heidelberg, de Weimar, d'Halle, de Leipsik, d'Altenbourg, de Stuttgart, de Manich, etc., la plupart déjà connus par leurs ouvrages dans le monde littéraire, ont donné lecture à la société de divers mémoires sur des points intéressants de médecine et principalement d'histoire naturelle. M. Dourepond, nommé président de la société pour cette réunion, a fait l'ouverture des séances par un discours dans lequel il a exposé le but honorable de la société. M. le conseiller Oken a surtout excité l'attention par un discours de trois heures sur son nouveau système de botanique. L'année prochaine la société se réunira à Francfort sous la présidence de M. le conseiller privé de Soemering.

— L'ancien vice-amiral, M. Bosch, l'un des héros du Doggersbank, est décédé ces jours derniers dans une maison de campagne près d'Utrecht. Il était le dernier marié vivant de ceux qui furent décorés d'une médaille d'or pour la bravoure qu'ils déployèrent dans l'action qui immortalisa ces parages.

— On rencontre depuis six mois dans les rues de Munich un singulier attelage: c'est une calèche traînée par deux énormes loups, que M. W...k, ancien négociant à Saint-Petersbourg, a trouvés très petits dans un bois près de Wilna, et qu'il a si bien apprivoisés qu'ils ont la docilité de deux chevaux de carrosse; ils sont tout-à-fait dépourvus de leur instinct féroce; la police a exigé seulement qu'ils fussent muselés. M. W...k traverse la ville plusieurs fois en une seule journée avec cet attelage, autour duquel se pressent toujours la foule.

— Des lettres de Batavia, du 6 mai, annoncent que M. Thornton se trouvait toujours entre les mains des pirates malais, qui l'emmenèrent avec eux d'une île à l'autre, et ne le laissèrent rester nulle part long-tems, dans la crainte que son séjour ne parvienne à la connaissance des établissemens des Pays-Bas ou d'Angleterre, et qu'on n'y prenne des mesures pour le délivrer. Quelques Arabes qui l'ont vu, rapportent qu'il était fort maltraité, que sa nourriture n'était que du riz et de l'eau, et qu'il n'avait pour tout vêtement qu'une natte tombant en lambeaux.

— Grande nouvelle pour les romantiques. Il va paraître un roman nouveau du vicomte d'Arincourt, qui, dit-on, va faire pâlir le SOLITAIRE. Ceux qui le connaissent assurent qu'il est du genre le plus neuf, et qu'il aura un succès colossal. Le titre est encore un mystère, mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'ouvrage a été acheté 10,000 fr. Ce roman est confié aux presses de J. Tastu.

(Extrait de la correspondance particulière de divers journaux)

Madrid, le 30 septembre 1824.

Comme la police créée dernièrement en Espagne ne peut s'y naturaliser en aucune manière, il est de nouvelle question quelle sera de nouveau abolie et remplacée par la ste.-inquisition, on assure même que le décret concernant son rétablissement sera publié le 15 octobre prochain.

Paris, le 25 septembre 1824.

La faveur témoignée au duc d'Orléans et qui a eu pour résultat de lui faire obtenir le titre d'Altesse Royale, doit être la récompense de plusieurs promesses de sa part. Il avait depuis long tems sollicité cette grâce du feu roi, qui déclara toujours que tant qu'il serait sur le trône il n'accorderait jamais ce titre au fils d'Égalité. Parmi les conseils qu'il donna peu avant sa mort à son frère, il dit: Mon frère, mon ami! croyez à mon expérience; quand vous viendrez à régner après moi, ayez autour de vous aussi peu de SURPLIS que possible! On attribue à cette anecdote le refus du clergé de suivre la procession des funérailles à St-Denis. (Voyez article Paris.) La générosité du roi envers Mad. du Cayla ne s'est pas éteinte avec lui. Pendant son vivant cette dame avait reçu deux fois la valeur de St-Onen, un bien près de Rochelle, ainsi que des sommes d'argent considérables, et peu avant sa mort elle reçut encore un ordre de 500,000. Depuis la mort de ce prince on lui a acheté à Paris un hôtel magnifique par l'entre-

mise du duc de Doudeauville ministre de la maison du roi. Il est impossible de payer plus généreusement des services qui ne peuvent avoir été que très-legers.

SPECTACLE. — DÉBUTS.

C'est chose fort intéressante que les débuts d'une troupe nouvelle. Entre la situation d'esprit des acteurs sur la scène et celle des spectateurs qui remplissent la salle, il règne un contraste des plus piquans. La toile qui sépare ces deux sphères d'impressions opposées ressemble au double battant qui se trouve entre le cabinet et l'antichambre d'un ministre. D'un côté se presse tout le peuple des solliciteurs; il attend avec anxiété le moment de paraître devant le suprême distributeur des grâces et des refus; dans l'attitude la plus humble, le cœur toujours plus agité d'inquiétudes, chacun s'arrange, s'étudie, s'attache à mettre en dehors toute la capacité que réquiert l'emploi qu'il sollicite. On y regarde d'un œil d'envie ces vétérans déjà connus du maître, qui ne viennent là que pour faire reviser un brevet qu'ils tiennent déjà; certains d'être accueillis, les uns comme d'anciennes et bonnes connaissances, les autres comme de vieux serviteurs dont on connaît les défauts, que l'on gronde souvent, mais qu'on ne renvoie pas. De l'autre côté figure l'excellence du jour, fière de l'étendue de ses pouvoirs et se promettant bien de sauvegarder les plaisirs de la toute puissance. Ses arrêts sont irrévocables; elle n'entre point en explication; elle accorde ou rejette avec ce laconisme qui est de mise dans toutes les dignités un peu relevées, et renvoie pour plus ample information à des espèces de maîtres de requêtes appelés *journalistes*. Ceux-ci sont chargés de rédiger et de motiver les volontés et les caprices d'en haut; suivant leur propre opinion, ils enchérissent quelquefois sur les sévérités premières, quelquefois aussi ils inclinent à l'indulgence; il en est qui osent s'efforcer d'amender une décision peu réfléchie; j'ai vu de ces secrétaires impertinens aller jusqu'à corriger les fautes d'orthographe de son excellence.

Donnons une idée des deux premières audiences, et rangeons les pétitionnaires à-peu-près suivant l'importance de leurs demandes, en allant du moins au plus.

La seconde basse-taille, Camel, n'a paru que dans *Orgon des Prétendus*; il serait difficile de la juger d'après ce seul rôle. Aussi le parterre a paru remettre sa décision à un autre jour. Il aurait été plus convenable de présenter au public la première basse-taille, avant son suppléant; on aurait su alors ce qu'il fallait au juste exiger de ce dernier. Il semble aussi que Camel aurait pu faire l'aubergine dans *Jean de Paris*. César ne doit ni ne peut sortir de ses rôles de niais. — Ordre du jour, jusqu'à meilleurs renseignemens sur le mérite et les attributions du pétitionnaire.

St-Victor s'est présenté avec assurance dans *André de l'Épreuve Villageoise*; il a peu de voix, mais il a du jeu, de la gaîté. Je lui crois de la disposition à outrer un peu. Il paraît avoir, à un degré suffisant, les qualités que demande l'emploi qu'il sollicite, et le parterre en a pleinement décidé ainsi.

Dans *l'Épreuve Villageoise*, M^{me} Martin a été mieux appréciée que la veille: on lui a reconnu de l'aisance, du mordant, et c'est beaucoup dans le rôle de *duègne*. Sa voix a été juste, mais elle paraît craindre qu'on ne l'entende pas. M^{me} Martin de cette année est préférable à M^{me} Martin de l'année précédente.

M^{lle} Constance est une jeune solliciteuse fort jolie, qui présente son petit placet d'une main tremblante, mais avec grâce et ingénuité. Peut-être pourrait-elle tirer meilleur parti de sa voix; j'engage surtout à soigner sa prononciation en chantant. Du reste, de beaux yeux plaident bien, et au bout du compte, le parterre, pour être rigoureux, n'en est pas moins homme. M^{lle} Constance gagnera sa cause.

Voici venir deux sujets qui aspirent à de plus hautes destinées.

Dès que M^{me} Renel s'est présentée au public, il a jugé qu'elle s'était trompée sur l'objet de sa demande. Et en effet, à la seconde représentation, un avis du directeur a annoncé que cette actrice paraissait pour la dernière fois comme première chanteuse à roulades, et que dorénavant elle serait chargée du seul emploi de forte Dugazon. Il devient dès-lors difficile de la juger dans un rôle où on ne l'a pas vue. Toutefois, nous dirons que si M^{me} Renel n'a pas le genre de voix qu'exigent les fortes Dugazon, il est cependant raisonnable d'accepter cette espèce de capitulation qu'on propose. L'emploi sera tout aussi bien rempli que l'année passée. Il faut croire que le parterre n'était pas instruit du nouveau projet: car il s'est montré plus sévère que la veille, et avec moins de raison.

La seule acquisition importante que nous ayons faite cette année est celle de l'Elleviou, Letellier. Il s'est déjà assuré toutes les faveurs du parterre qui l'a accueilli *pedibus et manibus*. Ce n'est pas après deux représentations que nous pouvons parfaitement juger un acteur; d'un côté l'émotion d'un début est toujours nuisible, et de l'autre il est de ces défauts auxquels on s'habitue si vite, qu'après cinq ou six représentations on ne les aperçoit plus. A tout hasard, voici l'impression que Letellier nous a faite. Il est bel homme, il a de l'aisance et en acquerra plus encore; sa voix est jolie, facile, et a surtout l'avantage précieux pour son emploi, de pouvoir presque toujours se passer du fausset. Dans *Jean de Paris*, il a bien chanté le duo *tout à l'amour*, et la romance, sauf pour celle-ci quelques roulades qui pouvaient être plus pures. Sa voix n'a pas beaucoup de volume, elle prend quelque rudesse quand il s'échauffe. Nous avons cru remarquer chez lui l'habitude de donner en chantant une expression trop détaillée à chaque mot, ce qui jette inévitablement de la

deur sur l'ensemble. Il en est de même du geste. C'est ce qui nous a frappés surtout dans l'air de *Jean de Paris* et dans celui du *Tableau Parlant*. Enfin il prend trop souvent la volubilité de débit pour de la chaleur, ce qui est loin d'être la même chose. Nous n'insistons pas beaucoup sur ces observations; il se peut que ces défauts s'effacent après les débuts, et dans tous les cas, nous croyons qu'il serait facile à Letellier de les faire disparaître. En résumé, cet acteur surpasse de beaucoup tous ceux que nous avons vus depuis long-tems remplir le même emploi sur notre théâtre.

Il reste maintenant les débuts très-importans de l'actrice qui remplacera M^{me} Renel, comme chanteuse à roulades, et de la première basse-taille. On les attend avec impatience.

P. S. Sarthé, dont le talent comique a été souvent applaudi sur les théâtres de vaudevilles à Paris, et dans les départemens français, se trouve à Liège dans ce moment; nous engageons l'administration du théâtre à ne pas perdre cette heureuse occasion de nous faire rire; au moment des débuts, il est toujours bon de mettre le public de belle humeur: on ne sait pas ce qui peut arriver.

ERRATA.

Feuille d'hier, page 3, col. 2, au lieu de: même en comprenant les bois qui ne furent pas vendus; et qui, je crois, ont été vendus depuis; lisez *rendus* depuis.

Le prix de médecine n'a pas été partagé, M. Bouchez remporte la médaille de médecine, M. Bamps, celle d'histoire naturelle.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 12 octobre.

Naissances: 1 garçon, 4 filles.

Décès: 1 fille, 1 femme; *savoir*:

Catherine Masillon, âgée de 31 ans, cultivatrice, rue Fond-Pierrettes, épouse de Jean-Lambert Lorio.

Les parens du nommé Pierre Lombard, âgé de 28 ans, fusilier au régiment de Hohenlove: 3^e bataillon, 5^e compagnie, au service de France, natif de Liège, sont invités à se rendre au bureau de l'état civil pour affaires qui les concernent.

THÉÂTRE DE LIÈGE.

Aujourd'hui jeudi, 14 octobre 1824, ADOLPHE ET CLARA, opéra en un acte; M. Letellier remplira le rôle d'Adolphe, et M. Camel celui de Limbourg: Suivi du VIEILLARD ET LA JEUNE FILLE, vaudeville nouveau en un acte.

Le spectacle sera terminé par MAISON A VENDRE, opéra comique en un acte; M. Letellier remplira le rôle de Versac.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

UNIVERSITÉ ROYALE DE LIÈGE. — *Adjudication des travaux.*

Samedi 23 octobre 1823, à onze heures du matin, il sera procédé à l'hôtel de la régence, dans la salle ordinaire des ventes, à l'adjudication publique et aux rabais des travaux de construction d'une grande salle pour l'agrandissement de la bibliothèque de l'université, ainsi que d'un grand auditoire et d'une galerie de communication avec la salle académique.

Les soumissions devront être remises au secrétariat de la régence la veille de l'adjudication, entretiens les amateurs pourront y prendre connaissance des devis et cahier des charges, tous les jours depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Nous soussignés, conseillers en la cour supérieure de justice séant à Liège, commissaires nommés à l'effet d'entendre Jean-Pierre Guyot, exploitant de mines, demeurant dans la commune de Housse, canton de Dalhem, province de Liège, demandeur en sursis, et ses créanciers, ordonnons tant audit Guyot qu'à ses créanciers, de comparaître devant nous, le vingt novembre prochain, à trois heures de relevée, dans la salle d'audience de la première chambre de la cour, pour être entendus dans leurs observations, sur la demande de sursis d'une année, adressée à Sa Majesté, et renvoyé à la cour, avec le bilan, dont les créanciers pourront prendre communication au greffe de la cour.

Et sera la présente ordonnance insérée dans les journaux de Liège, conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 25 novembre 1814.

Fait à Liège le 9 octobre 1824.

J.-J.-F. FRÉSART. DUPONT-FABRY.

(147) Au Magasin de Soieries A PRIX FIXE, place derrière le théâtre, à Liège, n. 713, Jn. LEONARD, tenant ledit Magasin, vient de recevoir un grand assortiment de gros de naples, marceline, levantine en toutes couleurs nouvelles, pour cloche et robe, schals longs et carrés, qu'il vend *prix de fabrique*.

Le même a un quartier à louer pour des personnes tranquilles.

Le Sr. LASSENCE, écuyer, a l'honneur d'informer le public, qu'il reprendra, le 15 octobre courant, le cours de ses leçons d'équitation, dans son manège, place St.-Pierre. Il prend aussi les chevaux en pension et les dresse à tous usages.

Chez PARFONDRY, derrière l'Hôtel-de-Ville, on a reçu des huitres anglaises très fraîches.

(129) TART, rue de l'Épée, vient de recevoir des huitres anglaises très fraîches.

Un jeune homme de 27 à 28 ans, connaissant parfaitement les langues française et latine, etc., désirerait trouver un emploi quelconque soit dans une maison d'éducation ou tout autre. S'adresser rue St.-Remy, n. 505.

(150) Dimanche prochain, 17 du courant, dans l'après-midi, chez le Sr. SENTROUL, au Rivage-en-Pot, le Sr. NIZET, de Louvigné, donnera un grand combat de blaireaux contre des chiens. Les amateurs y sont invités avec leurs chiens. Immédiatement après il y aura divertissement de danses. On y trouvera toutes sortes de rafraîchissemens.

Un jeune homme de 14 à 18 ans, d'une conduite irréprochable, appartenant à d'honnêtes parents, et qui ayant suivi avec quelque succès une des meilleures écoles de cette ville, désirerait se vouer à l'enseignement, peut se présenter à l'ÉCOLE ROYALE, rue de l'Étuve, n. 706, où il manque un aide ou secondant; on lui accorderait un traitement proportionné à ses capacités, et il pourrait se former en peu de tems dans la pratique de l'enseignement; on donnerait, à titre égal, la préférence à celui, qui aurait déjà quelque notion de la langue hollandaise.

A LOUER chez des personnes tranquilles, sans commerce et sans enfans, plusieurs chambre garnies, avec ou sans pension, agréablement situées, rue sur Meuse à l'eau, n. 936, à proximité de l'Université.

(148) A louer pour le premier mars prochain, un petit corps de ferme, avec 217 perches 971 palmes, (50 verges grandes) de pré, en un seul gazon, y attendant; garnies d'arbres à fruits, et pareille quantité de terre à labour, dont la preeque totalité en une seule pièce, tient aussi aux bâtimens de la ferme; le tout situé à Jace, commune de Jemeppe.

S'adresser en l'étude du notaire SERVAIS, à Jemeppe, pour connaître les prix, classes et conditions du bail.

Quartier garni à louer, composé de quatre ou cinq chambres, rue Souverain-Pont, n. 328.

On demande pour servir un petit ménage en ville, une fille de la campagne, de 16 à 17 ans, sachant filer et tricoter. S'adresser au bureau de cette feuille, on dira pour qui c'est.

A louer dès à présent, une belle et spacieuse maison de commerce sise sur le Grand-Marché enseignée de la Balance d'or, n. 24.

VENTE D'IMMEUBLES.

(85) En vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance séant à Liège, en date du 28 juillet dernier, il sera procédé définitivement, le samedi trente octobre mil huit cent vingt-quatre, à deux heures de relevée, pardevant M. le juge-de-peace des quartiers de l'Est et Nord de cette ville de Liège, en son bureau, n. 939, rue Neuvice, par le ministère du notaire DELEXHY, à ce commis, à la vente aux enchères des immeubles, dont la désignation suit:

1^{er} Lot. 1. Un beau et grand moulin à farine, solidement bâti en pierres et briques, ayant trois roues qui font mouvoir quatre paires de meules, jouissant d'un coup d'eau qui ne tarit jamais; plus une écurie y attendant et un jardin dans le fond duquel se trouve une boulangerie: le tout contenant dix-huit perches 679 palmes;

2. Un réservoir établi sur un terrain contenant huit perches 719 palmes.

2^e Lot. Une maison appendices et dépendances, sise rue des Récolets, joignant du midi Laurent Claes, du couchant la rue de l'Eau.

3^e Lot. Une maison, cour, écurie et autres édifices, située rue de l'Eau, joignant du couchant à ladite rue, du levant Jacques Janvier.

4^e Lot. Une maison sise rue du Turni, joignant du midi audit Janvier, et d'un autre côté à la maison qui précède.

Tous ces immeubles sont situés sous la commune de Visé, canton de Dalhem.

S'adresser pour voir le cahier des charges, à M. le juge-de-peace susdit, ou au notaire DELEXHY, rue St.-Séverin, qui est dépositaire des titres de propriété.

VENTE PAR LICITATION

(124) Le jeudi 28 octobre 1824, aux 2 heures de relevée, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Liège, le 21 juillet dernier, enregistré le 24, la dame Anne-Jeanne-Françoise Lejeune, veuve d'André Dasse, tant en nom propre qu'en qualité de mère et tutrice naturelle des enfans mineurs, assistée du sieur Arnold Dasse, subrogé tuteur, ainsi que leurs consors, feront vendre aux enchères et à l'extinction des feux, pardevant M. le juge-de-peace du canton de Herve, en la maison de M. George, sise à Herve, par le ministère de Me. HALLEUX, notaire à ce commis.

Un beau corps de ferme, consistant en maison, bâtimens d'exploitation, jardins et dépendances avec les biens fonds et prairies y attendant et annexés de 1^{re} classe, d'environ huit et demi bonniers métriques, sis au lieu de Bebronne, en la commune de Charneux.

La vente aura lieu aux et sous les conditions à voir en l'étude du soussigné, où le cahier des charges est déposé.

HALLEUX, notaire.